

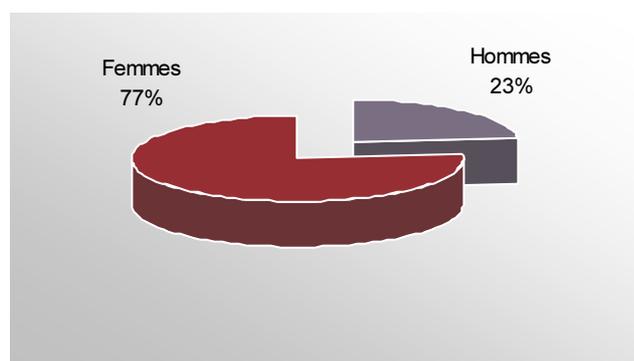
ELEMENTS DE CONNAISSANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES



12^{ème} PROMOTION DE CONSEILLERS D'INSERTION ET DE PROBATION

La 12^{ème} promotion de CIP se caractérise en premier lieu par une proportion de femmes jamais atteinte jusqu'à ce jour puisqu'elles sont 77% à composer le groupe.

Graphique 1 : Structure par sexe - %



POUR UNE SYNTHÈSE CHIFFRÉE....

EFFECTIF : 286

AGE MOYEN : 27,3 ans

DIPLOMES :
95% des élèves possèdent au moins une licence et 33% un BAC+5

DISCIPLINES :
61% des élèves ont suivi des études de droit

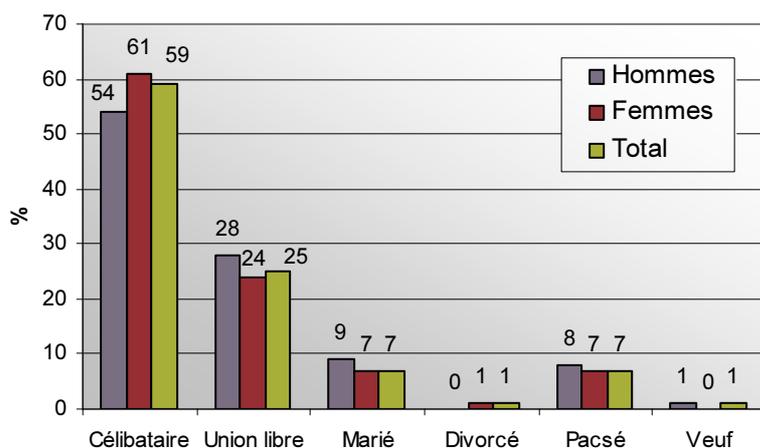
PASSE PROFESSIONNEL :
91% des élèves ont au moins une expérience professionnelle

L'âge moyen des élèves est de 27,3 ans, ce qui signifie qu'ils auront presque 30 ans en moyenne au moment de leur affectation à l'issue de leur formation. Ce résultat est identique à celui des promotions précédentes. De même, les hommes sont un peu moins jeunes que les femmes (28 ans contre 27,1 ans). Toutefois, cet écart se réduit avec le temps.

Tableau 1 : Structure par groupe d'âges - Effectifs et proportions

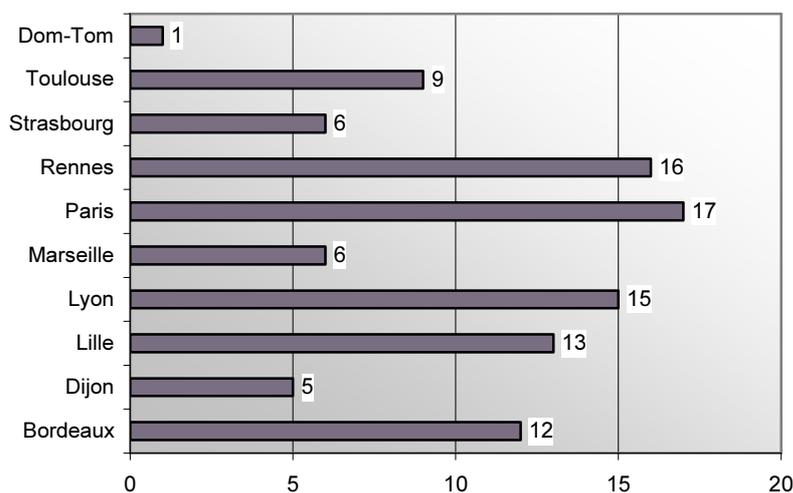
GROUPES D'ÂGES	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
19-24	16	25	78	35	94	33
25-29	30	46	103	47	133	46
30-34	14	21	22	10	36	13
35-39	5	8	9	4	14	5
40-44	0	0	7	3	7	2
45-49	0	0	2	1	2	1
Total	65	100	221	100	286	100

Graphique 2 : Situation matrimoniale - %



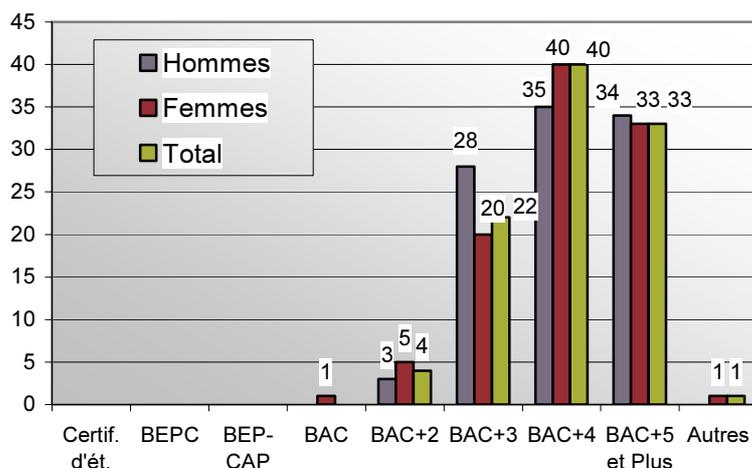
La proportion d'élèves célibataires n'indique aucune tendance forte. Elle reste élevée et toujours supérieure chez les femmes. Toutefois, on observe des changements pour le statut de ceux vivant en couple. Ce changement se traduit par une baisse de la proportion d'élèves vivant en union libre au profit des couples mariés et pacésés.

Graphique 3 : Directions régionales - %



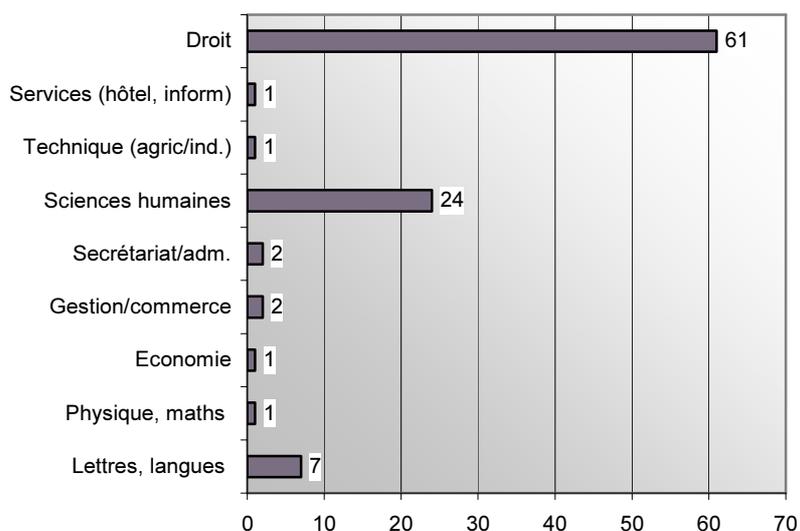
Cinq directions régionales réunissent 73% de l'effectif : Paris (17%), Rennes (16%), Lyon (15%), Lille (13%) et Bordeaux (12%). A noter, les DR de Paris, Rennes et Lille ont toujours constitué un vivier important pour le recrutement. Les DR de Dijon, Marseille et des Dom-Tom ont à l'inverse toujours affiché une faible représentativité.

Graphique 4 : Diplôme le plus élevé obtenu - %



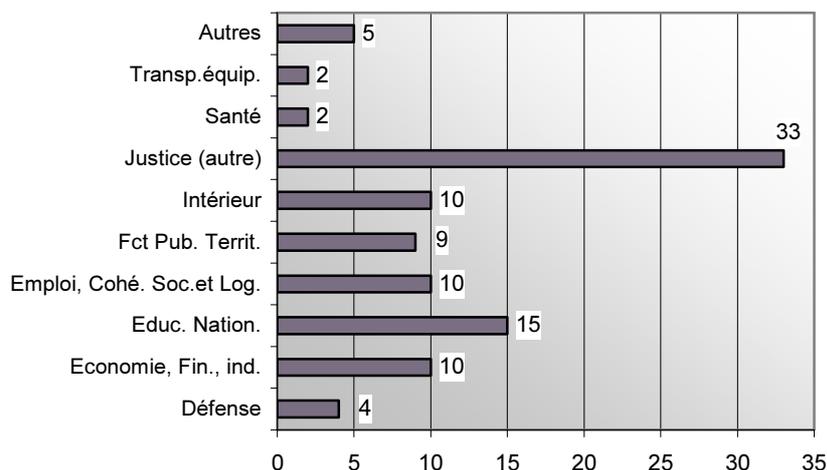
Le niveau scolaire des CIP ne cesse pas de grimper : ce sont désormais 33% des élèves qui possèdent un BAC + 5, soit 5% de plus que la 11^{ème} promotion qui avait connu elle-même une augmentation identique. Les femmes sont à nouveau et en moyenne plus diplômées que les hommes.

Graphique 5 : Nature des diplômes obtenus - %



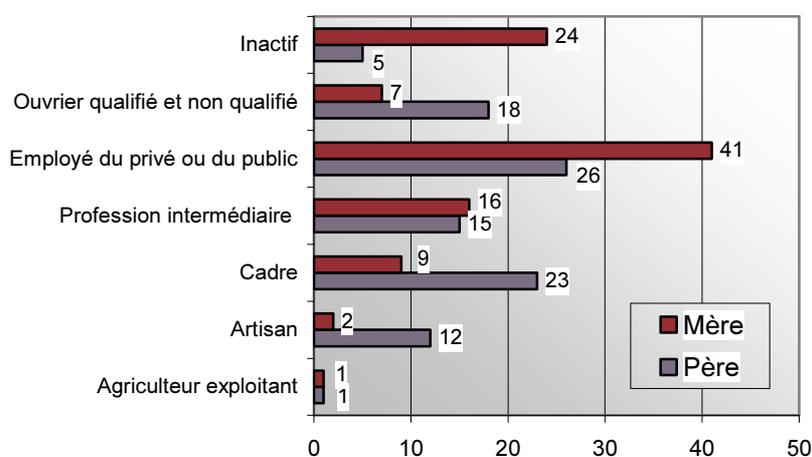
En ce qui concerne les domaines d'étude dans lesquels les élèves sont diplômés, aucun changement n'est observé : le droit continue d'être de loin, le domaine le plus représenté tandis que les sciences humaines confirment la hausse observée dans la 11^{ème} promotion en se maintenant à 24%.

Graphique 6 : Nature des concours passés - %



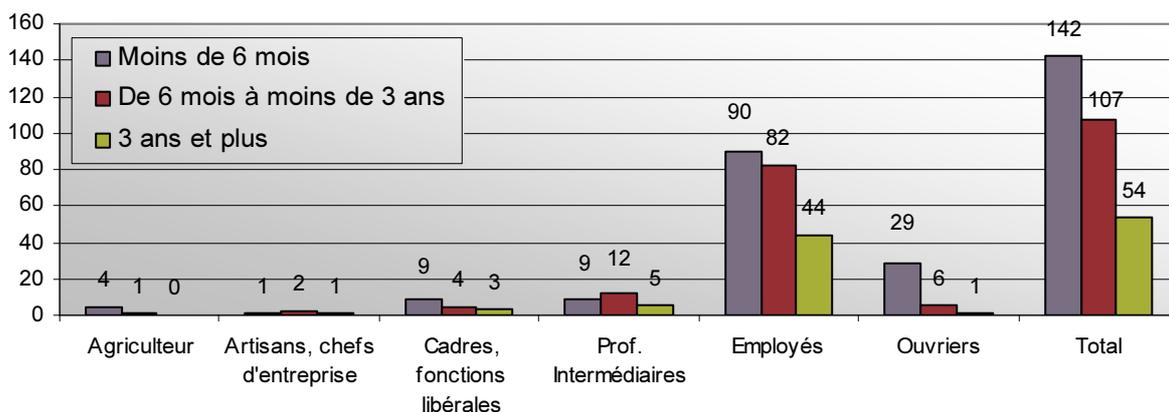
65% des élèves ont passé au moins un autre concours en parallèle. Au total, 316 concours ont été déclarés. Réunissant 33% des déclarations, le ministère de la Justice se positionne de loin en première place des ministères visés. La proportion de concours réussis reste faible : 11%.

Graphique 7 : Appartenances socioprofessionnelles - %



Globalement, les déclarations relatives à l'appartenance socioprofessionnelle révèlent la prépondérance de parents employés dans le secteur privé ou public. Toutefois, les réponses données précisent également la position marquée de la catégorie « profession intermédiaire » ainsi que celle des « Cadres », surtout chez les pères.

Graphique 8 : Durées et nature des expériences professionnelles- Effectifs

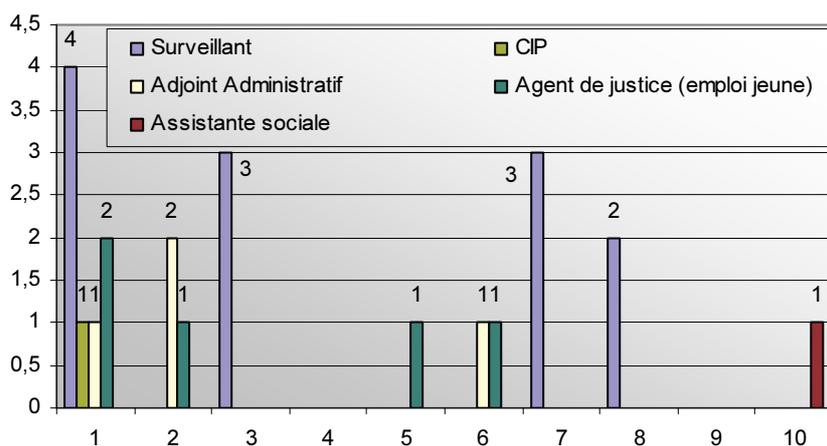


91% des élèves ont déclaré avoir eu au moins une expérience professionnelle. Parmi les 303 expériences comptabilisées, celles ayant duré moins de 6 mois sont les plus nombreuses (142, soit presque 50% des réponses).

A l'instar des promotions précédentes, la majorité de ces emplois ont été exercés en tant qu'employés. Au vu des diplômes obtenus, on peut poser l'hypothèse que ces emplois ont été exercés en parallèle des études suivies. Toutefois, l'âge moyen des élèves étant de 27 ans et celui de l'obtention des diplômes déclarés étant théoriquement inférieur à 25 ans (sans redoublement, un BAC + 5 s'obtient théoriquement à 23 ans), on peut poser l'idée que certains élèves ont déjà exercé une activité professionnelle à temps plein et ce, durant quelques années. Pour preuve, 107 et 54 déclarations d'expériences professionnelles ont respectivement duré de 6 mois à 3 ans et plus de trois ans.

Consécutivement, le niveau universitaire de plus en plus élevé des élèves CIP ne doit pas aboutir à l'idée d'une passerelle directe entre l'université et l'ENAP. Afin d'illustrer cette réflexion, l'exemple des élèves ayant connu une expérience professionnelle au sein de l'administration pénitentiaire a été pris.

Graphique 9 : Fonction exercée et ancienneté dans l'administration pénitentiaire - Effectif



23 élèves ont déclaré avoir déjà travaillé au sein de l'administration pénitentiaire, dont 9 durant une période d'au moins 5 ans : 12 en tant que surveillant, 1 en tant qu'élève CIP, 1 en tant qu'assistante sociale, 4 en tant qu'adjoints administratifs et 5 en tant qu'agents de justice.

Enfin, la période écoulée entre la fin des études et l'entrée à l'ENAP a parfois été ponctuée de périodes sans emploi. 20% des élèves étaient, à titre d'exemple, inscrits à l'ANPE au moment du concours.